

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALENCIN
SÉANCE DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept le trente du mois de Juin, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, sous la présidence de Monsieur le Maire, Robert PARISSET.

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	26/06/2017
Présents :	17	Date d'affichage :	26/06/2017
Votants :	20	Date de publication :	03/07/2017

PRESENTS : M Robert PARISSET – M Bernard JULLIEN – Mme Audrey JULLIEN – M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Marie DALMAS – M Christian TERSIGNI – Mme Annie-France ATTARD – M Martial AUJOLAS – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX – M Georges BERNARD – Mme Véronique CONTY – Mme Vanessa DEVAUX – M Jean FOULIER – Mme Katia GOMES – M Pierre SERTIER – M Christophe SOULIER – Mme Andrée VACHER

Absents : M Régis BONNOT donne procuration à Mme Audrey JULLIEN – M Patrick FARAULT donne procuration à M Bernard JULLIEN – M Philippe PORTAL – M François ARPAIA – Mme Félicie CLAUDIN donne procuration à M Robert PARISSET – Mme Marilyne REVOLAT

Mme Véronique CONTY a été élue secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h10

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 Mai 2017.

N° 01	<u>Délibération n° 2017-062</u>	Elections sénatoriales Election des délégués et suppléants
--------------	--	---

Dans le cadre des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre prochain à Grenoble, et conformément à l'article L284 à L286 du code électoral, le Conseil Municipal doit élire sept délégués et quatre suppléants.

Monsieur le Maire indique qu'une seule liste a été déposée intitulée « Liste du Maire »

Elle est composée par

M Robert PARISSET, Mme Audrey JULLIEN, M Bernard JULLIEN, Mme Véronique CONTY, M Jean-Louis CIANFARANI, Mme Annie-France ATTARD, M Christophe SOULIER, Mme Marie DALMAS, M Pierre SERTIER, Mme Andrée VACHER, M Georges BERNARD.

Après le vote à bulletin secret, la liste intitulée « liste du Maire » obtient les 7 sièges de délégués et les 4 sièges de suppléants.

N° 03	<u>Délibération n° 2017-064</u>	Acquisition foncière au stade
--------------	--	--------------------------------------

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✚ **APPROUVE** l'acquisition du terrain situé au stade d'une surface d'environ 9 349 m2 pour la somme forfaitaire de 100 000€.
- ✚ **AUTORISE** M le Maire à signer l'acte notarié à venir
- ✚ **AUTORISE** M le Maire à diligenter l'ensemble des formalités rendues nécessaires pour l'acquisition de ce terrain.

N° 04	<u>Délibération n° 2017-065</u>	Associations Adoption des subventions 2017
-------	---------------------------------	---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (ne participent pas au vote car membre du bureau d'une association : M Pierre SERTIER – M Jean FOULIER – Mme Vanessa DEVAUX – Mme Andrée VACHER – Mme Félicie CLAUDIN- Mme Véronique CONTY)

✚ **DECIDE** de verser les subventions suivantes pour l'année 2017 :

ASSOCIATIONS de Valencin	Subvention 2017
6 HEURES DE VALENCIN	300
ACCA VALENCIN	800
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	350
AMIS DU TERROIR VALENCIN	400
ASLV	250
BADMINTON	200
CLUB DE L'AMITIE VALENCIN	400
COMITE DES FETES VALENCIN	0
CVL 38 - Football	900
FAUNE ET FLORE DE VALENCIN	800
FNACA VALENCIN	200
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « Les Roseaux »	400
JOYEUSE BOULE VALENCINOISE	300
JUDO VALENCIN	0
LA POMPILLA	600
MOTO CLUB VALENCINOIS	0
PECHE DE VALENCIN	450
RESTONS EN FORME	400
RITMO ET MELODIA VALENCIN	800
SOLIDARITE SANS FRONTIERES VALENCIN	450
SOU DES ECOLES	1000
TENNIS CLUB de VALENCIN	1000
TENNIS DE TABLE	400
ValenChoeur	500
Valenscene	500
Diamond Dust Music	300
VAL'ESPOIR	500
TOTAL	12200

N° 05	<u>Délibération n° 2017-066</u>	Budget principal Décision modificative n°1
-------	---------------------------------	---

Afin de permettre le versement des subventions aux associations, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

✚ **DECIDE** d'ajuster le budget principal de la Commune comme suit

Section de fonctionnement

Dépenses

Article et ou Opération	En diminution	En augmentation
022 dépenses imprévues	12 200 €	
6574 : subvention aux associations		12 200 €

N° 06	<u>Délibération n° 2017-067</u>	Restaurant scolaire Ajustement du plan de financement
-------	---------------------------------	--

Monsieur le Maire explique que du fait de l'avancée du dossier de construction du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire, le budget estimatif a été affiné et certaines subventions ne seront pas attribuées. Par conséquent, il convient de revoir le plan de financement de ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✚ APPROUVE le plan de financement actualisé pour le projet de construction du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire

Dépenses HT		Recettes	
Travaux :	1 192 000,00 €	DETR (20% plafonné à 1M€ de travaux	200 000,00 €
Maitrise d'œuvre	91 700,00 €	Département (30% des montants travaux restaurant scolaire plafonné à 150 000€)	150 000,00 €
		Contrat de ruralité (25%)	321 025,00 €
		Emprunt	613 075,00 €
TOTAL	1 284 100,00 €		1 284 100,00 €

- ✚ CHARGE Monsieur le Maire de déposer les demandes de subvention au titre du contrat de ruralité et de la dotation territoriale du département.
- ✚ RENOUELLE sa demande de démarrer les travaux par anticipation.

N° 07	<u>Délibération n° 2017-068</u>	Aménagement de la Place du Foyer Montagnon Ajustement du plan de financement
-------	---------------------------------	---

Monsieur le Maire explique que du fait de l'avancée du dossier d'aménagement de la Place du Foyer Montagnon, le budget estimatif a été affiné et certaines subventions ne seront pas attribuées. Par conséquent, il convient de revoir le plan de financement de ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✚ APPROUVE le plan de financement actualisé pour le projet d'aménagement de la Place du Foyer Montagnon.

Dépenses HT		Recettes	
Travaux :	155 480,00 €	Région	22 500,00 €
Maitrise d'œuvre	12 438,00 €	Contrat de ruralité (25%)	41 980,00 €
		Autofinancement	103 438,00€
TOTAL	167 918,00 €		167 918,00 €

- ✚ CHARGE Monsieur le Maire de déposer les demandes de subvention au titre du contrat de ruralité.
- ✚ RENOUELLE sa demande de démarrer les travaux par anticipation.

N° 10	<u>Délibération n° 2017-059</u>	Rythmes scolaires – Retour à la semaine de 4 jours Mise en place d'une garderie le mercredi matin et modification règlement intérieur des activités périscolaires
-------	---------------------------------	---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✚ APPROUVE le retour à l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours et ce dès la rentrée de septembre 2017.
- ✚ APPROUVE la mise en place d'une garderie périscolaire le mercredi matin pour les familles qui n'auraient pas de solution pour faire garder leur(s) enfant(s) et uniquement pour l'année scolaire 2017/2018.
- ✚ APPROUVE le tarif forfaitaire de 10€/enfant/mercredi matin
- ✚ CHARGE M le Maire de modifier le règlement intérieur des activités périscolaires afin de prendre en compte ce nouveau service.

Séance levée à 20h40

Le Maire, Robert PARISET


